

Justice au cinéma : un apprentissage de l'empathie à l'écran

Ce projet d'éducation artistique et culturelle propose aux élèves d'explorer la question de la justice à travers le cinéma, non seulement comme spectateurs, mais aussi comme auteurs, interprètes et créateurs d'images. **A partir de films de fiction mettant en scène l'enquête, le procès, le doute ou l'erreur judiciaire, les élèves découvrent comment le cinéma construit notre perception du vrai, du faux, du coupable, de la victime et du témoin.**

L'enjeu du parcours n'est pas seulement d'analyser des œuvres, mais d'entrer dans une pratique artistique : écrire une scène, déplacer un point de vue, incarner un personnage, enregistrer une parole, filmer un face-a-face, monter des images pour faire naître le doute ou, au contraire, orienter le jugement. En expérimentant concrètement les outils du langage cinématographique, les élèves comprennent que toute représentation de la justice engage un regard, un choix de mise en scène et une émotion.

A travers cette approche, le projet interroge la manière dont une image peut susciter l'adhésion, la méfiance, la compassion ou la condamnation. Le genre judiciaire est particulièrement fécond pour travailler cette question, car il met en tension des récits, des versions contradictoires, des paroles incomplètes et des interprétations parfois opposées. En cela, il constitue un terrain privilégié pour développer chez les élèves une capacité d'empathie, entendue comme la possibilité de se déplacer vers le point de vue d'autrui sans renoncer à l'esprit critique

En articulant rencontre avec les oeuvres, lecture des images et expérimentation artistique, ce projet vise à faire du cinéma un espace sensible de questionnement : **comment filme-t-on un témoignage ? Comment un cadrage peut-il faire basculer notre jugement ? Comment donner une place à toutes les voix d'un conflit ? Comment représenter la justice sans simplifier les êtres ?**

Les élèves seront ainsi amenés à créer à leur tour de courtes formes filmiques ou performatives autour d'une situation de conflit, d'accusation ou de procès symbolique. **Cette pratique leur permettra d'éprouver les effets du récit, du jeu, du cadre et du montage, tout en développant une réflexion sur l'altérité, l'écoute et la complexité du jugement.**

OBJECTIF PEDAGOGIQUES

- Initier à la grammaire filmique : connaître la valeur des différents plans et comprendre le rythme du montage par l'alternance des différentes valeurs de plans et de leur durée.
- Aborder l'œuvre de Fritz Lang, connaître ses thématiques, voir des extraits de certains de ses films, comprendre la modernité de sa pensée cinématographique, et comment elle continue de résonner aujourd'hui.
- Tourner une courte séquence et saisir l'impact du point de vue dans la construction d'une image

- Grâce aux outils du cinéma s'initier à la mise en scène d'une séquence et orienter la perception du spectateur en jouant sur ses émotions.

Déroulé des séances :

3h x 2h en classe

Séance 1 : 2h

Constitution des 4 groupes et choix d'écriture / contraintes d'écriture : faire croire que l'accusé est coupable / faire croire que l'accusé est innocent / mettre 2 groupes sur les mêmes contraintes et comparer les résultats / choix esthétique du N&B ou de la couleur à justifier par la suite / contrainte formelle de lumière : avec projecteurs « studio » ou en lumière naturelle et/ou avec des sources « pratiques » (lampe du téléphone, lampe de chevet, etc.)

Séance 2 : 2h

Aide à l'écriture, découpage technique, préparation du tournage, repérages des lieux, indications de montage (recherche de musique, générique de début et de fin pour contextualiser la séquence)

Séance 3 : 2h

Tournage = les 4 groupes en parallèle avec 4 unités de tournage différentes en semi-autonomie

+ 1h de montage financée

OPTIONNEL :

Il sera possible de coupler ce parcours d'une visite du Palais de Justice de Créteil accompagné d'un procès avec vos élèves si votre classe est à moins de 24 élèves (ou deux groupes).

Un atelier complémentaire avec l'association Justice et Ville de Créteil peut également être proposé au choix : procès fictif (2h) ou introduction au droit pénal. Ces ateliers ne font pas partie d'un accompagnement artistique mais correspondent davantage à des ateliers citoyens. Ils seront à compléter avec les fonds établissements ou pass culture.

L'association Justice et Ville représentée par Hugo Demenois, directeur : direction@justiceetville.fr

OBJECTIFS :

- Contribuer au développement d'une conscience citoyenne par une meilleure connaissance du droit et des institutions judiciaires grâce au cinéma

- Donner une vision plus juste et plus exacte des sujets abordés grâce à une approche cinématographique, ainsi que des éclairages juridiques, politiques ou sociologiques
- Comprendre la mise en spectacle de la justice au cinéma au travers des films de procès
- Faire découvrir les métiers de la justice et leurs enjeux : magistrat, avocat, juge...
- Mettre en perspective la représentation de la justice au cinéma avec la réalité d'un procès au sein du tribunal de justice de Créteil, accompagné par des professionnels

Les films envisagés et le déroulé annuel : 3 films / 3 ateliers (1 par trimestre)

La programmation sera susceptible d'évoluer selon les films retenus et l'actualité cinématographique afin de conserver : film de patrimoine / film culte / film récent.

INTERVENANTS :

Une animatrice des Cinémas du Palais ou de La Lucarne accueillera les élèves au cinéma afin d'amorcer les thématiques du film et analyser les images vues en salle de cinéma. L'intervenante artistique portera la partie tournage avec l'appui des enseignant.e.s inscrits avec leur classe.

L'association LABOMATIQUE : Coordinationlabomatique@gmail.com

Depuis 2007, l'association LABOmatique propose des ateliers audiovisuels, sociaux ou éducatifs, en direction de publics de tout âge.

RESTITUTION :

Pas de restitution en salle de cinéma mais dernière séance festive – mais possibilité de poursuivre leur carnet d'enquête individuel par élèves afin qu'ils puissent noter leurs avis critique sur le film, les notes et avis sur leur parcours.

Financement et éléments budgétaires nécessaires à votre dépôt sur Adage :

Coût projet : 700 euros (pratique artistique) + 262,50 euros (séances de cinéma) = 862,50 euros

Le financement du projet se découpe conjointement entre les Cinémas du Palais, la DAAC du rectorat de Créteil et l'établissement scolaire. Il inclut la rémunération des intervenant.es ainsi que l'organisation des séances au Cinémas du Palais – Créteil et l'accompagnement des enseignant.es.

- **La pratique artistique :** 3 ateliers de 2h à 100 euros + une heure de montage financée
- **Les séances de cinéma :** 3,50 euros par élèves et accompagnants gratuits x 3

Exemple : pour une classe de 25, $3.50 \times 25 \times 3 = 262,50$ euros (pris en charge par l'établissement)

Moyens pouvant être sollicités auprès du Rectorat : la DAAC peut financer jusqu'à 50% de la pratique artistique demandée

Les moyens financiers peuvent être sollicités auprès du rectorat dans le cadre de l'appel à projets 2025-2026. Ce qui signifie que la somme de 700 euros de pratique artistique et judiciaire peut être séparée en 2.

Financement établissement : 350 euros pour la moitié de la part artistique + coût des 3 séances

Financement Rectorat demandé : 350 euros

Votre budget prévisionnel s'ajuste en fonction du nombre d'élèves. Votre participation établissement scolaire peut se faire avec le pass culture collectif et des fonds propres

Modalités d'inscription :

Les enseignant.es intéressé.es sont invité.es à prendre contact avec les Cinémas du Palais - Créteil et/ou la DAAC du rectorat de Créteil pour discuter du projet et convenir de l'organisation spécifique à l'établissement.

Dans la limite de 3 classes maximum.

Pas de prérequis nécessaire pour vos élèves (pas de spécialité ou option droit obligatoire pour suivre ce parcours mais cela peut s'avérer un très bon complément artistique et culturel)

Dans la limite de 6 classes disponibles aux Cinémas du Palais